

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE LOUDUN

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2024

Date de la convocation
05.12.2024

Nombre de conseillers
En exercice 17
Présents 14
Votants 15

L'an deux mille vingt quatre,
le douze décembre,
à 19 H 15, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action
Sociale,
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
Mme Laurence MOUSSEAU, Vice-Présidente.

ETAIENT PRESENTS :

Mme MOUSSEAU, Mme VAUCELLE, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. GANDIER, Mme PINEAU,
M. TOURAIN, Mme THOMAS, M. LAMBERT, Mme MIRAULT, Mme ETOURNEUX, Mme VAY, Mme POUZIN.

EXCUSES :

M. DAZAS, Mme LIEBOT, Mme BOURGERIE.
Pouvoir de Mme Arlette BOURGERIE à Mme Evelyne MIRAULT

OBJET DE LA DELIBERATION :

Décision modificative n° 2

Madame la Vice-Présidente donne lecture des inscriptions budgétaires suivantes à
effectuer sur le Budget CCAS 2024 :

<u>BUDGET CCAS</u>	dépenses	recettes
<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>		
<u>Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</u>		
6811 - Dotations aux amortissements des immobilisations	+ 1 054,00	
<u>Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante</u>		
65138 - Autres secours	- 1 054,00	
	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : 18 DEC. 2024

Publié le : 18 DEC. 2024

Notifié le :

